

**GRANDLYON**  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **26 avril 2010**

Délibération n° 2010-1427

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Saint Romain au Mont d'Or

objet : Sécurisation du carrefour République/Eperon - Individualisation d'autorisation de programme

service : Direction de la voirie

**Rapporteur : Monsieur Gléréan**

**Président : Monsieur Gérard Collomb**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 16 avril 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 28 avril 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mmes Elmalan, Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benekadi, M. Bernard B, Mme Bocquet, MM. Bousson, Broliquier, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, M. Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Buna (pouvoir à M. Giordano), Daclin, Arrue, Bouju (pouvoir à M. Grivel), Balme (pouvoir à M. Claisse), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à M. Coste), MM. Braillard (pouvoir à Mme Frih), Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Morales (pouvoir à M. Vincent), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Plazzi (pouvoir à M. Jacquet), Turcas (pouvoir à M. Havard), Vergiat (pouvoir à M. Suchet), Vial (pouvoir à M. Da Passano), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : Mmes Ait-Maten, Bailly-Maitre, MM. Deschamps, Dumas, Lelièvre, Muet, Pillonel.

**Séance publique du 26 avril 2010****Délibération n° 2010-1427**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Saint Romain au Mont d'Or

objet : **Sécurisation du carrefour République/Eperon - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Direction de la voirie

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 7 avril 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté a approuvé, par sa délibération n° 2008-0455 du 15 décembre 2008, l'inscription de l'opération de "sécurisation du carrefour chemin de l'Eperon, rue de la République, à Saint Romain au Mont d'Or", à la programmation pluriannuelle des investissements 2009-2014.

Le chemin de l'Eperon est une voirie à double sens, très étroite (4,50 mètres), dépourvue de trottoirs, utilisée comme voie de transit intercommunale. Les vitesses pratiquées aux abords des carrefours avec la rue de la République et la rue des Séguines sont trop élevées pour le tracé de la voie. Le cheminement des piétons désirant accéder aux transports en commun est très dangereux.

Le projet prévoit donc :

- l'élargissement de l'emprise du chemin de l'Eperon pour la construction d'un trottoir et de deux voies de circulation,
- la création d'un alternat de circulation sur la rue des Séguines afin de réduire la vitesse.

Le projet nécessite deux acquisitions foncières et la reconstruction d'un mur habillé en pierre des Monts d'Or.

Le calendrier prévisionnel de l'opération est établi comme suit :

- deuxième semestre 2010 : acquisitions foncières et création de l'alternat sur la rue des Séguines,
- premier semestre 2011 : élargissement du chemin de l'Eperon et construction du trottoir.

Le coût de l'aménagement est de 360 000 € qui se décompose comme suit :

- acquisitions foncières,
- reconstruction d'un mur en pierres,
- création d'un alternat et construction de trottoir,
- modification de la récupération des eaux pluviales.

Les travaux, d'un montant de 345 000 €, seront réalisés sur les marchés à bons de commande gérés par la direction de la voirie et la direction de l'eau.

Ce projet participe à la mise en œuvre du schéma directeur d'accessibilité par la création de 200 mètres de cheminements piétons accessibles et sécurisés ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

#### **DELIBERE**

**1° - Approuve** la sécurisation du carrefour République/Eperon à Saint Romain au Mont d'Or.

**2° - Décide** l'individualisation de l'autorisation de programme globale C 1 - Développer la mobilité pour tous, en respectant l'environnement, sur l'opération n° 2136 pour un montant de 360 000 € à la charge du budget principal réparti selon l'échéancier suivant :

- 110 000 € en 2010,
- 250 000 € en 2011.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 29 avril 2010.**